

Procès verbal de la réunion du comité directeur du 14 mai 2012

Étaient présents : MM. Jean Szilagyi, président ; Yvon Calatayud, vice-président ; Pierre Merlenghi, secrétaire ; Benjamin Picard, secrétaire-adjoint ; Karim Djenadi, responsable Optimist ; Moana Le Calvic, responsable Hobie Cat.

Absent excusé : Hervé Roncin, responsable section croiseur.

Postes vacants : Trésorier, trésorier-adjoint.

M. Patrick Delaere, directeur du YCT, a participé à cette réunion.

1. Trésorerie :

Après paiement du loyer annuel à la mairie, le solde courant est d'environ 2MF. Les comptes sont à l'équilibre. La révision générale du Zodiac du YCT, comprenant un changement de la colonne de direction s'élève à environ 200 000 F.

Le club est en attente de devis pour la réfection du goudronnage, pour la réfection du parc à pouille et pour l'équipement de bureau.

Il est rappelé que la consommation électrique peut être maîtrisée avec l'attention de tous. Les hygiènes du hall d'entrée sont trop souvent éclairées sans raison. Il a été évoqué la mise en place d'une couverture ondulée transparente sur le toit de ces locaux.

De même, il est fait appel à votre vigilance pour ne pas gaspiller l'eau et sensibiliser les plus jeunes sur le bon usage de cette ressource.

Certaines cotisations restent impayées. Outre l'impossibilité de voter en assemblée générale, les membres retardataires récidivistes peuvent se voir radiés du club.

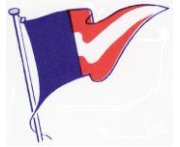
Le club, association loi 1901, n'a pas vocation à sponsoriser des sociétés prestataires de services rémunérés, même à l'occasion d'événements nautiques auquel le YCT est amené à participer. En revanche, chaque section de voile bénéficie de fonds pour des activités identifiées (déplacements, compétitions,...) à usage des membres du club.

Le Hobie Cat 14 a été acheté, après un test et une visite concluante. Il sera complété par une voile d'avant sur enrouleur. Il est question de trouver un deuxième Hobie Cat (16) ou un Laser pour compléter la flotte de « loisir ».

2. Vie associative – arrivées -départs :

« Fugue » est arrivé après son périple en Nouvelle-Calédonie et Nouvelle-Zélande. Nous attendons maintenant l'arrivée de « Jimmy Shelter » actuellement aux Marquises, ainsi que l'arrivée de « Toupa II ». « Amelie » a quitté définitivement le club.

Il est rappelé l'importance de faire part de ses intentions de voyage au long cours. Cela permet de gérer l'accueil de bateaux de passage, notamment étrangers. Un voyage extérieur n'exonère pas de la cotisation pour conserver le statut de membre. De même, une place laissée vacante et impayée peut se voir réattribuée en fonction de la liste d'attente si le membre absent ne se manifeste pas. Le bureau réfléchit à un nouveau statut de « membre éloigné » et en proposera une mouture (conditions, tarifs) lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.



Les propriétaires désireux de vendre leur bateau ne peuvent pas s'engager au nom du club pour l'attribution de la place à l'acquéreur. Ce point, toujours épineux en marinas, appelle aussi l'attention du bureau exécutif de notre club qui peut être amené à décider collégalement de ces cas.

Le yacht club n'est ni une aire de carénage, ni une aire de réparation susceptible de nuire à la quiétude du site, aux biens des usagers et à l'environnement. Un atelier à l'usage exclusif des membres du YCT permet d'effectuer de petites réparations ou réalisations.

Les membres peuvent également faire appel à des sociétés de service dans le respect de ces règles de bon voisinage et d'environnement. En cas de doute sur l'importance des travaux, le directeur peut être amené à demander d'autres dispositions.

3. Activité sportive :

Le yacht club a repris à son compte le championnat de Polynésie moyennant une participation à l'organisation et une subvention, de la part de la FTV (100 000 F) et de l'EVA (25 000 F). La brasserie de Tahiti sponsorise à hauteur de la fourniture à titre gracieux des boissons. Il est envisagé d'organiser une soirée pour favoriser la rencontre entre les clubs et les parents (1^{er} soir à confirmer). Il serait fait appel aux bonnes volontés qui devront passer au bureau pour définir leur disponibilité. Une communication sera faite en ce sens.

4. Débriefing Trans Pacific Race :

Le président a souligné la bonne implication dans l'accueil de la Trans Pacific Race et la remise du trophée au cours d'une soirée réussie. L'équipage de « Beau Geste » étant reparti en urgence en Nouvelle-Zélande, seul son représentant est resté à Tahiti. Cette course est particulièrement fluctuante. L'arrivée des participants s'établit sur plusieurs jours ; l'heure du passage de la ligne d'arrivée reste longtemps très approximative ; et quelques implications de dernière minute demandent une bonne réactivité. Ainsi un 3^{ème} équipage hors course, venant de Hawaii sur « Moon Shadow », a participé à la soirée au titre d'invités de Dave Cort, le commodore de la Trans Pacific Race. Cette participation, inattendue mais sympathique, fait l'objet d'un point de correspondance entre le président YCT et le commodore pour régularisation.

L'ensemble des points techniques et administratifs soulevés à l'occasion de l'organisation de cette course seront listés pour en garder trace. La prochaine Trans Pacific Race devrait avoir lieu en 2016, à moins d'un engouement toujours possible de nouveaux participants pour 2014.

Établi à Arue, le 15 mai 2012

Le secrétaire,
Pierre Merlenghi

Le président du YCT,
Jean Szilagyi